Il allait même plus loin en disant: «Les systèmes de gestion et de contrôle financiers des ministères et organismes de

l'Administration fédérale sont actuellement loin de répondre aux normes acceptables de qualité et d'efficacité en la

matière».

Dans le rapport qui vient d'être déposé, voici ce qu'il dit au paragraphe 1.15:

Les dépenses du gouvernement fédéral s'élevant à plus de 100 milliards de dollars par année, la protection des deniers publics exige que l'on s'assure de l'exactitude des sommes versées, et que l'on voie à ce que ces sommes soient versées aux personnes à qui elles sont dues, ceci dans les délais prescrits. Il y a une dizaine d'années, le vérificateur général ne pouvait fournir l'assurance que cela se passait ainsi. Aujourd'hui, je le peux. La structure essentielle est en place. Exception faite de quelques cas, les contrôles financiers fonctionnent

Des voix: Répondez à la question.

M. Mazankowski: Je pense que c'est un hommage au premier ministre et . . .

Des voix: Bravo!

M. le Président: Le député de Winnipeg—Birds Hill.

L'OPINION DU MINISTRE SUR LE FINANCEMENT D'UN PROJET DE PARC D'ATTRACTIONS

M. Bill Blaikie (Winnipeg-Birds Hill): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Je précise tout d'abord que ce qui est en jeu, ce n'est pas le dévouement du vice-premier ministre ni de qui que ce soit d'autre pour l'Ouest du Canada.

Le fait est que le vérificateur écrit, à propos d'un projet de parc d'attractions: «Cette situation a rendu le projet inadmissible à une aide financière».

Que pense le vice-premier ministre? Ceux qui veulent servir l'Ouest du Canada sont-ils au-dessus de la loi? Des gens comme le vice-premier ministre qui veulent travailler pour l'Ouest du Canada peuvent-ils faire n'importe quoi au nom de leur loyauté envers leur région?

Les Canadiens de l'Ouest, comme tous les autres, veulent que leur gouvernement soit honnête et juste. Comment le vicepremier ministre a-t-il pu se placer au-dessus de la loi afin de financer un projet qui n'était pas admissible?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, il y a des programmes nationaux qui sont là pour aider et soutenir l'entreprise partout au Canada. Le tourisme est un secteur économique important pour l'Ouest.

L'initiative en question est une attraction touristique très importante qui rapporte gros à l'économie de l'Ouest. Elle fournit des emplois. C'est même l'une des activités de création d'emploi les plus importantes dans cette région. C'est un secteur important, un élément qui favorise la diversification, et c'est pourquoi le projet a été approuvé.

Ouestions orales

LES MOTIFS JUSTIFIANT LE FINANCEMENT

M. Bill Blaikie (Winnipeg-Birds Hill): Monsieur le Président, personne ne conteste ce que le vice-premier ministre a déclaré au sujet de ce projet. Nous demandons simplement pourquoi on l'a financé alors qu'il aurait été réalisé de toute facon.

Le vice-premier ministre veut-il dire que la fin justifie les moyens, que le vice-premier ministre est libre de faire ce qu'il veut du moment qu'il affirme qu'il s'agissait d'un bon projet? Ce n'est certainement pas ainsi que les citoyens veulent que le gouvernement soit administré.

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, le Cabinet doit suivre une certaine procédure. Je peux dire au député qu'elle a été suivie.

Nous avons d'abord rejeté une première demande, qui représentait un montant de 20 millions, je crois. Nous l'avons examinée. Ce faisant, nous avons tenu compte de l'importance du projet, de l'importance qu'il revêtait pour l'expansion économique de l'Ouest, et surtout pour Edmonton, où le taux de chômage était alors extrêmement élevé et où certains éléments englobés dans cette proposition risquaient de disparaître. Nous avions de bonnes raisons de soutenir ce projet. Je n'hésite aucunement à le défendre, que ce soit ici, au comité ou n'importe où ailleurs. Je suis prêt à aller à Edmonton et à en discuter avec lui le jour qu'il choisira.

L'ENVIRONNEMENT

LES PLUIES ACIDES—LE PLAN VISANT À RÉDUIRE LES **ÉMISSIONS**

M. Alan Redway (York-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement. Le ministre a exposé un plan visant à réduire les émissions à l'origine des pluies acides, au Canada, de 50 p. 100, d'ici 1994, par rapport à leur niveau de 1980. Néanmoins, les Américains ont récemment déclaré que ce plan était trompeur et qu'en fait, il ne réduirait les émissions de 35 p. 100, et non pas de 50 p. 100.

Que se passe-t-il? Le ministre essaie-t-il de nous faire prendre des vessies pour des lanternes?

L'hon. Tom McMillan (ministre de l'Environnement): Non, monsieur le Président. Il est vrai que le programme canadien de réduction des pluies acides est déjà instauré à 90 p. 100. Il va réduire la pollution à l'origine des pluies acides de 50 p. 100, d'ici 1994, par rapport aux chiffres maximaux pour 1980.

Le député demande pourquoi nous avons pris les chiffres maximaux plutôt que les chiffres réels comme base de comparaison entre 1980 et 1994. C'est tout simplement parce qu'un programme de contrôle qui fixe un objectif pour 1994 doit, par définition, se baser sur les chiffres des émissions qui seront autorisées.